

---

## Programme de Formation

---

# Devenir conseiller et évaluateur pour le label d'Etat Tourisme et Handicap

---

### Organisation

**Durée :** 21 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

---

### Contenu pédagogique



#### **Public visé**

Le public visé par cette formation est constitué principalement de personnels chargés d'accompagner les prestataires dans l'obtention du label **Tourisme et Handicap**. Cela inclut :

- Les responsables d'établissements touristiques souhaitant améliorer l'accessibilité de leurs services.
- Les agents de développement touristique désireux de mieux comprendre les enjeux liés au handicap.
- Les professionnels du tourisme impliqués dans la mise en œuvre de politiques d'accessibilité.



#### **Objectifs pédagogiques**

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et visent à fournir aux participants une compréhension approfondie des normes et des exigences pour le label **Tourisme et Handicap**. Cela inclut :

- **Comprendre les différents critères** à mettre en œuvre pour obtenir le label, ce qui est essentiel pour les prestataires de services.
- **Connaître les référentiels du label** pour pouvoir les appliquer correctement dans le cadre de leur travail.
- **Réaliser un pré-diagnostic et une évaluation** qui permettront d'identifier les points d'amélioration pour l'accessibilité des établissements.
- **Conseiller ses prestataires** sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité et d'obtention du label.



#### **Description**

Cette formation vous permettra de comprendre les exigences du label **Tourisme et Handicap** et les différents handicaps pour accompagner vos prestataires. Vous apprendrez à comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label Tourisme et Handicap, ainsi qu'à réaliser des audits pour le label d'État "Tourisme et Handicap".

La formation est organisée de la façon suivante :

- 2 jours en présentiel
- 2h d'exercice sur site
- 1h de restitution en visio avec la formatrice
- Réalisation d'un audit en binôme avec la formatrice

Le contenu de la formation est structuré autour des thématiques suivantes :

- **Le label Tourisme et Handicap**
  - Genèse de la marque, fonctionnement au niveau national et local.



- Le fonctionnement de la gestion du label en Bretagne.
- **Les terminologies & la législation**
  - Comprendre la notion d'ERP, IOP.
  - Les obligations légales des prestataires.
  - Rappel des différentes familles de handicaps.
- **Les référentiels du label**
  - Présentation des attentes du référentiel du label.
  - Connaître les critères pour les ERP.
  - Connaître les critères pour les hébergements.
  - Connaître les critères pour les restaurants.
  - Connaître les critères pour les sites de loisirs.
  - Présentation des outils et du kit de l'évaluateur.
- **Réalisation d'un pré-diagnostic** sur un site de son territoire et travail en autonomie
  - Mise en application des référentiels avec la réalisation d'un pré-diagnostic dans un établissement.
  - Prise de mesure et utilisation du kit de l'évaluateur.
  - Échanges collectifs sur les préconisations à apporter.
- **Exercice en autonomie puis débriefing en visio**
  - Échanges avec la formatrice et corrections de l'exercice réalisé, préconisations d'améliorations.
- **Réalisation d'un audit officiel** pour un prestataire en binôme avec la formatrice.



## Prérequis

Pour participer à cette formation, il est nécessaire d'avoir suivi la formation "Accueillir et informer les personnes en situation de handicap" sur une durée de 14h. Cette formation préalable assure que les participants disposent déjà d'une base de connaissances sur les enjeux liés au handicap et est obligatoire dans le cadre de cette formation certifiante.

Il est également demandé aux stagiaires de venir avec un **ordinateur** ou une tablette pour remplir les grilles d'évaluation des sites étudiés en ligne.



## Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation sont conçues pour favoriser un apprentissage efficace et interactif :

- L'accueil se fait en présentiel dans une salle dédiée, offrant un environnement propice à l'apprentissage.
- La formation est prévue pour un groupe réduit de 4 à 8 personnes, permettant des échanges personnalisés.
- Des ressources pédagogiques en ligne seront mises à disposition pour un apprentissage continu après la formation.
- Les participants bénéficieront d'une alternance d'exposés participatifs et d'exercices pratiques, garantissant une mise en application immédiate des connaissances acquises.



## Moyens et supports pédagogiques

Les moyens et supports pédagogiques utilisés lors de cette formation comprennent :

- **Documents supports de formation** qui seront projetés durant les sessions pour illustrer les concepts enseignés.
- **Supports de formation en ligne** qui donneront accès à des ressources pour approfondir les connaissances après la formation.
- **Alternance d'exposés participatifs** et d'exercices pratiques et projets collectifs, permettant aux participants de mettre en pratique leurs connaissances et d'apprendre les uns des autres.



## **Modalités d'évaluation et de suivi**

Les modalités d'évaluation et de suivi de cette formation incluent plusieurs outils pour garantir un suivi efficace des acquis des participants :

- Feuilles de présence : Suivi de la participation des stagiaires durant la formation.
- Questions orales ou écrites : Des QCM seront utilisés pour évaluer les connaissances acquises.
- Questionnaire de positionnement : Évaluation diagnostique avant la validation de l'inscription.
- Formulaires d'évaluation : Un questionnaire de satisfaction à chaud et une évaluation sommative pour suivre la progression des compétences.

**Certification incluse : à l'issue de la formation, un certificat d'évaluateur pour le label national sera délivré.**



## **Informations sur l'admission**

Les informations d'admission requièrent que les candidats complètent un **questionnaire de positionnement** avant le début de la formation. Ce questionnaire permettra d'évaluer les compétences initiales des participants et d'ajuster le contenu de la formation en conséquence.



## **Informations sur l'accessibilité**

L'accessibilité des locaux est une priorité pour cette formation. Les informations concernant l'accessibilité comprennent :

- Les locaux sont garantis accessibles pour le public en situation de handicap, y compris pour les personnes à mobilité réduite.
- Des **moyens techniques et pédagogiques** peuvent être adaptés au public en situation de handicap, afin de garantir une expérience d'apprentissage équitable.
- Les modalités d'adaptation doivent être indiquées lors de l'inscription et seront définies en amont de la formation.
- Les participants peuvent envoyer un message à **contact@institut-tourisme.bzh** pour toute question ou requête spécifique concernant l'accessibilité.